



**Miser sur les festivals et  
événements pour relancer  
l'économie et le tourisme**

Mémoire pour le Comité permanent des  
finances de la Chambre des communes

Consultations prébudgétaires

Juillet 2020

**FAME**

FESTIVALS AND MAJOR EVENTS  
FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS  
CANADA

**RECOMMANDATION 1 :**

Que le gouvernement intervienne financièrement à travers un fonds dédié pour résorber par des subventions les déficits d'organisations culturelles, dont ceux des festivals et événements

**RECOMMANDATION 2 :**

Que le gouvernement prolonge la Subvention salariale d'urgence et la Prestation canadienne d'urgence ou des équivalences adaptées aux secteurs de la culture et du tourisme

**RECOMMANDATION 3 :**

Que le gouvernement mette en place un nouveau programme largement inspiré du Programme de manifestations touristiques de renom et y consacre **225 millions \$ sur 3 ans**

**RECOMMANDATION 4 :**

Que le gouvernement rende pérennes les investissements annoncés en 2019, dans les deux principaux programmes bénéficiant à plus de **1300 festivals** et événements, soit au Fonds du Canada pour la présentation des arts (**+8 millions \$/an**) et au Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (**+7 millions \$/an**)

**RECOMMANDATION 5 :**

Que le gouvernement du Canada élargisse le Programme d'infrastructures de sécurité pour permettre aux festivals et événements d'y accéder

Festivals et Événements Majeurs Canada, aussi connu sous l'acronyme FAME, compte à travers un membership direct et affilié plus de **500 membres** au pays, de toutes tailles et dans **neuf provinces**. La coalition travaille étroitement avec le RÉMI, le Regroupement des événements majeurs internationaux, qui, au Québec, rassemble une trentaine de grands rendez-vous.

Parce qu'ils sont à la fois «**hyper sociaux**» et «**hyper saisonniers**», parce qu'ils ont un pied dans le tourisme et l'autre dans la culture, **les événements sont au cœur de la tempête.**

# 1

## RETIRER LES BOULETS QUE CONSTITUENT LES DÉFICITS POUR UNE RELANCE RAPIDE

La réalité est que les festivals et les événements dépensent à longueur d'année, mais tirent des revenus en lien avec des activités qui ne durent que de 3 à 10 jours par année. De 80 % à 90 % de ces revenus disparaissent dès lors que les événements sont annulés pour des raisons de santé publique. Reste donc une portion de 10 % à 20 % des revenus, selon les juridictions au Canada, constituée de subventions, de la part des villes, des provinces et du gouvernement fédéral.

Les déficits seront plus ou moins importants en fonction de la taille du budget de l'événement, mais aussi en fonction du moment auquel les organisateurs ont pris la décision d'annuler – ou du moment auquel on leur a demandé de prendre cette décision, dans certaines villes ou provinces.

Considérant que les organisations sont à but non lucratif, sans provision ni capitalisation, leur survie est en jeu. La crise pourrait entraîner la disparition de nombreux festivals et événements.

La disparition d'événements représenterait des pertes colossales dans une multitude de communautés, du point de vue culturel et social, certes, mais également du point de vue économique et touristique.

*Des études démontrent qu'à l'échelle du Canada, chaque année, les retombées économiques des événements dépassent le milliard \$ en création de richesse au PIB, tout en permettant la création ou le maintien de 30 000 emplois (équivalence temps plein).*

En estimant que le chiffre d'affaires de l'ensemble des festivals et événements au Canada représente entre 1,5 et 2 milliards \$, un déficit de l'ordre de 10 % nécessitera qu'on finance par des prêts ou qu'on éponge avec des subventions de 150 à 200 millions \$. Au seul festival de Stratford, on a rapporté pour plus de 20 millions \$ de pertes. Au Québec, au sein du RÉMI uniquement, on parle de 10 millions \$ à 15 millions \$.

C'est ce qui fait que FAME demande une forme de «bail-out», comme d'autres secteurs de l'économie. Les prêts ne suffiront pas (ils sont d'ailleurs parfois difficiles à obtenir pour des OBNL qui n'offrent pas de garantie). Il faut une forme d'effaceur magique pour radier une portion, voire la totalité de ces déficits.

C'est l'objet de notre première recommandation, **que le gouvernement intervienne financièrement à travers un fonds dédié pour résorber par des subventions les déficits d'organisations culturelles, dont ceux des festivals et événements.**

## 2

### PROLONGER LES MESURES QUI MAINTIENNENT EN PLACE LES ÉQUIPES ET LEUR EXPERTISE

Le succès des festivals et des événements repose depuis des années sur des équipes qui ont développé une expertise précieuse et qui ont désormais une grande spécialisation dans leur domaine. Ces équipes sont constituées généralement d'un petit groupe d'employés permanents et de contractuels qui s'ajoutent dans les mois qui précèdent et durant l'événement, tant dans les bureaux que sur le terrain.

La Subvention salariale d'urgence et la Prestation d'urgence du Canada ont été jusqu'ici extrêmement utiles et appréciées par les festivals et les événements, d'autant plus que sans le second programme, des techniciens, des artisans de la scène n'auraient eu aucun filet social. Sans ces programmes, les équipes qui sont essentielles au succès auraient été décimées.

Mais la crise n'est pas terminée : les festivals et événements, à tout le moins la dimension physique de ces rendez-vous, avec les rassemblements que cela implique, n'est plus permise au niveau d'avant la crise.

Ainsi, FAME est d'avis qu'il faut **que le gouvernement prolonge la Subvention salariale d'urgence et la Prestation canadienne d'urgence ou des équivalences adaptées aux secteurs de la culture et du tourisme**, et ce, en particulier, jusqu'à ce que les grands rassemblements soient de nouveau permis et que les festivals et événements puissent toucher des revenus, en lien avec la présentation de leurs activités.

# 3

## CRÉER DES EXPÉRIENCES SUSCEPTIBLES D'ATTIRER DAVANTAGE DE TOURISTES INTRANATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Reconnaissant l'importance du tourisme pour l'économie du pays, dans le cadre du budget 2009 dévoilant le Plan d'action économique du Canada, le gouvernement a alloué 100 millions \$ sur deux ans (2009-2011) pour offrir une aide financière à court terme aux manifestations touristiques de renom déjà établies.

L'objectif du Programme de manifestations touristiques de renom (PMTR) était d'aider les manifestations à améliorer leurs activités et à mettre sur pied des programmes et des expériences de calibre mondial susceptibles d'attirer davantage de touristes du Canada ou d'autres régions du monde, tout ceci après l'importante crise de 2008.

***Dans son évaluation, le gouvernement du Canada statue qu'«en accordant une aide financière ciblée aux manifestations touristiques de renom, le programme a répondu au besoin d'une stimulation économique immédiate pour le secteur touristique».***

Puisque le tiers des dépenses des festivaliers va en temps normal dans les caisses des restaurateurs et le quart dans celles des hôteliers, qui sont tous fortement touchés par la crise actuelle, il sera largement bénéfique de miser une fois de plus sur les événements dans l'après-crise.

Voilà pourquoi une recommandation de FAME est **que le gouvernement mette en place un nouveau programme largement inspiré du Programme de manifestations touristiques de renom et y consacre 225 millions \$ sur 3 ans.** Selon l'association, ce programme devrait être géré par les agences régionales de développement économique, comme l'a été le Fonds des expériences canadiennes.

Dans l'évaluation du PMTR, le gouvernement du Canada note qu'à cette occasion, le temps précieux a peut-être manqué, tant aux demandeurs que dans le cadre de la conception du programme (voir section «leçons tirées» de l'évaluation).

C'est pourquoi FAME enjoint aujourd'hui le gouvernement du Canada à ne pas perdre le temps précieux. S'il souhaite une reprise économique et touristique rapide, en même temps que d'importants bénéfices culturels et sociaux, le gouvernement doit bouger dès maintenant. En annonçant rapidement un PMTR version 2020 d'ici la fin de l'année, il donnera assez de temps aux organisateurs pour mettre en place des événements importants en 2021, 2022 et 2023, tout en maintenant en place des équipes et leur indispensable expertise.

# 4

## NON AUX COUPES EN CULTURE : RENDRE PERMANENT L'INVESTISSEMENT DE 2 ANS À PATRIMOINE CANADIEN CONTENU AU BUDGET 2019-2020 ET ÉVITER LE RETOUR AUX NIVEAUX DU PASSÉ

La présentation du budget 2019-2020 contenait de bonnes nouvelles pour les diffuseurs en arts de la scène de partout au Canada, notamment les nombreux festivals et événements. À cette occasion, les budgets du Fonds du Canada pour la présentation des arts et du Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine ont été mis à niveau, après plus de dix ans de gel et une période difficile où la demande excédait de 40 % la disponibilité de fonds.

S'il y a encore du chemin à faire pour donner à ces programmes les moyens de leurs ambitions, le fait d'avoir ajouté 8 millions \$ aux 32,5 millions \$ du Fonds du Canada pour la présentation des arts et 7 millions \$ aux 17,5 millions \$ du Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine a permis de soutenir de nouveaux diffuseurs admissibles qui étaient auparavant exclus par manque de disponibilité de fonds. Il a aussi permis d'ajuster à la hausse des sommes qui n'avaient pas été indexées sur une décennie ou qui ne tenaient plus compte de l'importance qu'ont acquise certains diffuseurs, au fil de leur développement.

Même si elle constituait une nécessaire mise à niveau des programmes concernés, cette annonce a été « provisionnée » au budget fédéral pour deux ans seulement, soit jusqu'à la fin de 2020-2021.

*Au moment d'écrire ces lignes, les budgets pour cette année à venir (2021-2022), sont ceux de 2018-2019. Pas moins de 15 millions \$, au total, sont à reconfirmer dans les meilleurs délais.*

Considérant tout ceci, il serait nécessaire **que le gouvernement rende pérennes les investissements annoncés en 2019, dans les deux principaux programmes bénéficiant à plus de 1300 festivals et événements, soit au Fonds du Canada pour la présentation des arts (+8 millions \$/an) et au Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (+7 millions \$/an).**

Les arts et la culture sont essentiels au bien-être et à la santé des Canadiennes et des Canadiens, alors que les festivals et événements font partie intégrante de leur mode de vie et constituent des moments forts dans chacune des communautés, de même que pour les nombreux touristes qui les fréquentent.

# 5

## ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ DES PARTICIPANTS

Les coûts pour assurer la sécurité des participants dans les festivals et événements ne cessent d'augmenter. Des données indiquent qu'entre 2013 et 2017, elles se sont accrues de 60 %. Ces hausses sont difficiles à absorber pour des organisations qui ont souvent un équilibre budgétaire fragile et précaire.

Au cours des dernières années et dans la foulée d'attentats terroristes (notamment dans le cadre d'événements en Europe et aux États-Unis), FAME a plaidé pour que les festivals et événements, leurs participants, constituent une « communauté à risque » aux fins du Programme d'infrastructures de sécurité pour les communautés à risque. Ainsi, ils pourraient présenter des projets admissibles, comme l'achat de caméras de sécurité et des détecteurs de métal.

Le budget 2019-2020 contenait des bonnes nouvelles en ce sens : l'enveloppe dudit programme a été doublée et le ministre des Finances reconnaissant dans son discours que les Canadiennes et Canadiens devaient être en sécurité partout, là où ils vivent, travaillent et se divertissent, ce qui laissait croire à FAME que les changements souhaités seraient apportés.

Or, malgré des démarches récentes, les festivals et événements ne sont toujours pas admissibles au programme. Il faut régler ce problème et faire en sorte **que le gouvernement du Canada élargisse le Programme d'infrastructures de sécurité pour permettre aux festivals et événements d'y accéder. Aussi, des dépenses qui concernent la sécurité sanitaire devraient être admises**, à la lumière de la pandémie de COVID-19.



# CONCLUSION

Le soutien du gouvernement du Canada est **indispensable à la survie puis à la relance des activités de l'ensemble des festivals et événements**. Les festivals et événements sont des **moteurs économiques et touristiques dans leurs communautés**, tout comme de puissants **outils de développement culturel et de « guérison sociale »**.

**Nous sommes évidemment disposés à présenter en personne ce mémoire et nos réflexions lors des consultations prébudgétaires à venir, là où bon vous semblera au pays.**